



GRAND CONSEIL

Question orale - 25_HQU_35 - Sergei Aschwanden - GymYparc ou pas?Texte déposé :

Dans le journal local "La Région" du 13 mars 2025, il est présenté la création d'une nouvelle école professionnelle sur le site de Y-Parc. Après consultation des plans de mise à l'enquête, je constate, à mon grand regret, qu'aucune salle de sport n'est prévue pour cette école, POURQUOI? Alors qu'il y a une base légale basée sur le droit fédéral (Art. 13 RLEPS_VD).

Conclusion :Cosignatures :